Assises de l'éducation prioritaire

CR Atelier 6 : Perspectives relatives à la carte de l'éducation prioritaire.

Quels sont les indicateurs à prendre en compte qui vous semblent devoir être pris en compte pour qu'une école, un collège, puisse bénéficier de la politique d'éducation prioritaire, y entrer, en sortir ?

Points qui font consensus	Points qui font débat
Critères sociaux-culturels : - Taux de CSP défavorisées. - Prise en compte du faible taux de CSP très favorisées. - Accès aux soins et à la culture : existence et possibilité d'accès (zone rurale, absence de transport collectif et/ou de moyen de locomotion individuel). Mixité sociale : - Taux de descolarisation et d'absentéisme. - Taux d'enfants placés en famille d'accueil.	- Elèves boursiers ; problème des familles qui ne demandent même pas les bourses. Critères scolaires : - Réussites aux évaluations ; pervers en cas de progrès d'une école ou d'un établissement (ne suffit donc pas en lui même à justifier une sortie du dispositif). - Taux de redoublement ; les consignes étant de les limiter, ce n'est pas représentatif des besoins.

Autre réflexion :
- Ce sont les collèges qui sont classés ou non en éducation prioritaire, et ensuite les écoles qui en dépendent. Si le collège du secteur ne l'est pas, les écoles non plus, alors qu'elles pourraient "y prétendre".